

## Bienvenue aux étudiants !

Bourg compte plus de 3 000 étudiants. Pour les accueillir, la Maison des étudiants organise, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et les associations étudiantes, une journée qui leur sera entièrement dédiée. Initiée par L'agglo et le Conseil général, cette opération aura lieu **le jeudi 2 octobre**. Après la rentrée solennelle des universités, le matin, des tournois inter-établissements de football et de volley ponctueront l'après-midi. La journée se terminera par une soirée de concerts gratuits à la Tannerie à partir de 19 h 30. Le plein de convivialité pour démarrer l'année universitaire !

> **Maison des étudiants : 04 74 24 69 49**

## PROTÈGE-LIVRES SOLIDAIRES

Pour protéger les livres scolaires, pensez au kit Plio, l'opération de rentrée de Handicap International. Composé de dix portège-livres prédécoupés, il est vendu au prix conseillé de 5 €, dont 1 € reversé pour les actions de l'association en faveur des personnes handicapées.

> **www.handicap-international.fr**

## Et si on levait le pied ?

Du 13 au 18 octobre, la Semaine de la sécurité routière sera l'occasion de réfléchir sur l'insécurité au volant. Des contrôles radars préventifs seront effectués par la Police municipale et des afficheurs de vitesse seront installés à différents endroits de la ville pour inciter les automobilistes à lever le pied. Point d'orgue de cette semaine, le jeudi 17 octobre avec une exposition place de la Comédie et une conférence à 16 h au Théâtre.



## La rentrée à la loupe

Restauration scolaire, inscriptions et activités périscolaires... à la rentrée, nombreuses sont les questions que les parents d'élèves doivent régler. Pour répondre au mieux à ces besoins, le service Action éducative de la Ville sera ouvert **le samedi 20 septembre de 9 h à 12 h**. Cette permanence permettra aux familles de procéder aux calculs des tarifs de la restauration scolaire et à la mise à jour des dossiers (changement d'adresse ou situation familiale) et de disposer d'informations sur les activités périscolaires.

> **Service Action éducative : 04 74 45 71 53**



## Cimetière : reprise de concessions

La Ville de Bourg-en-Bresse procède à une reprise des concessions perpétuelles en l'état d'abandon. Cette reprise concerne les sépultures suivantes :

- groupe V, deuxième constat : numéro 41, 54, 79, 89, 176, 178, 185, 204, 245, 267, 304, 312, 329, 354, 372, 378, 402, 403, 415, 427, 438, 469, 495, 496, 546, 556.

- groupe VIII, premier constat : numéro 574, 576, 578, 582, 589, 592, 595, 596, 599, 603, 605, 612, 616, 618, 619, 621, 624 (double avec la 797), 625, 626, 728, 797 (double avec la 624).

Les personnes ayant la qualité d'ayant droit à l'une de ces concessions (sous réserve de justification de leurs droits) sont invitées à assister, ou à se faire représenter par un mandataire dûment autorisé, au constat qui aura lieu : **le vendredi 26 septembre, à partir de 9 h, au cimetière communal, avenue de l'Égalité.**

> **Service Etat civil : 04 74 45 70 80**

## CONTACT MAIRIE

Mairie de Bourg-en-Bresse  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 90419  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
**04 74 45 71 99**  
www.bourg-en-bresse.fr



### OUVERTURE AU PUBLIC

Tous les jours de la semaine 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h. Ouverture du service Population à 9 h le lundi. Permanence le samedi matin de 9 à 12 h pour les services Etat civil, Elections, Affaires civiques, Régies municipales, Police municipale (1 bis avenue des Belges) et accueil général. Fermeture du service **Eaux-assainissement** le samedi matin.

### OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

du service Action éducative **samedi 20 septembre de 9 h à 12 h.**

### LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Laissez vos messages...

- sur le numéro vert : **0 800 00 10 53** (appel gratuit)
- sur Internet : [courrier@ville-bourg-en-bresse.fr](mailto:courrier@ville-bourg-en-bresse.fr)

### LES SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Les services décentralisés de la mairie assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

### PÔLE D'ANIMATION ET DE SERVICES AMÉDÉE MERCIER

57, avenue Amédée-Mercier  
**04 74 45 92 15**

Ouverture :

- lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
- vendredi : 8 h 30 - 12 h

### MAISON DE QUARTIER DES VENNES

11, rue La Fontaine  
**04 74 32 17 90**

Ouverture :

- lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
- mercredi : 8 h 30 - 11 h 30
- vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
- un samedi sur deux : 9 h - 11 h 30